



GUIDE de la RENTRÉE



2016
2017

SOMMAIRE



LA PETITE ENFANCE P4



AVANT
ET APRÈS L'ÉCOLE P16



À L'ÉCOLE P6



SE DÉTENDRE,
SE CULTIVER P20



LA SANTÉ ET
LA PETITE ENFANCE P11



SE DÉPENSER P25



L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL DES JEUNES P12



SE DEPLACER P28



À LA CANTINE P14



LES ÉLUS À VOTRE
ÉCOUTE P30

Guide de la rentrée édité par la Mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc, 78 410 Aubergenville – Tél. 01 30 90 45 00

Directrice de la publication : Sophie Primas – Directrice la rédaction : Virginie Meunier

www.aubergenville.fr

Création / illustration : Florian Ibanez – impression : imprimerie Wauquier

Distribué par les jeunes Aubergenvillois

ÉDITO

*Chères Aubergenvilloises,
chers Aubergenvillois,*

Alors que le parfum des vacances s'installe doucement il faut déjà penser à la rentrée et s'organiser en conséquence. ... certainement pour mieux partir, l'esprit libre et profiter pleinement de la pause estivale.

Avec l'équipe municipale, j'ai souhaité, à travers ce guide, vous apporter tous les éléments utiles et surtout vous rappeler les dates importantes à retenir avec de nombreux conseils pratiques que cela soit pour la vie scolaire ou extra scolaire mais également pour les activités de loisirs qui animent notre quotidien.

Notre vie associative est variée et riche de talents qu'ils soient sportifs ou culturels que je vous invite à découvrir lors notre traditionnel rendez-vous le dimanche 4 septembre à l'occasion du Forum des associations. Mais d'ici cette date je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

Sophie Primas
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines



LA PETITE ENFANCE

L'ACCUEIL EN CRÈCHE

Le service « Petite enfance », apporte une attention toute particulière aux tout petits et offre aux parents des solutions de garde en crèche adaptées, dont les maîtres mots sont professionnalisme, confort, bien-être et sécurité.

Crèche familiale

La crèche regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental. La crèche familiale combine les avantages d'un accueil familial avec des temps de collectivité pour votre enfant. Les assistantes maternelles accueillent chez elles trois enfants maximum. Une fois par semaine, elles emmènent les enfants au jardin d'éveil, à la Maison de la Petite Enfance, pour y rencontrer d'autres enfants et les préparer à la vie en collectivité.

29, rue du Grand Aulnay

78410 Aubergenville

Tél. : 01 30 91 19 22

Horaires d'ouverture :

De 7h à 19h du lundi au vendredi,
toute l'année.

Micro-crèche

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, cette structure accueille 10 enfants par jour. Elle offre une prise en charge individualisée de l'enfant. Quatre professionnelles sont au service des enfants au quotidien.

« La ronde des doudous »

37, avenue Charles de Gaulle

78410 Aubergenville

Tél. : 06 27 81 61 10 ou 06 60 64 11 14

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 7h30 à 18h (possibilité de 19h en
fonction des demandes)

fermeture 3 semaines l'été et 1 semaine
l'hiver.

Multi-accueil « Farandole »

La Farandole accueille 37 enfants en garde régulière mais aussi de façon ponctuelle. Cette structure fonctionne à la fois comme une crèche collective et comme une halte-garderie. Une équipe de professionnelles de la petite enfance se relaie pour répondre aux besoins des petits tout en respectant le rythme de chacun.

27, rue du Grand Aulnay - 78410

Aubergenville

Tél. : 01 30 91 09 59

Horaires d'ouverture :

De 8h à 18h30 du lundi au vendredi,
toute l'année.



ACCUEIL PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Accueil chez une assistante maternelle agréée

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et vous souhaitez recevoir la liste des assistantes maternelles ? Plusieurs choix s'offrent à vous pour obtenir ce précieux renseignement : le Secteur d'Action Sociale et le centre de PMI du Conseil départemental, ou auprès de l'association « La Compagnie des Poussettes ». Attention, n'oubliez pas qu'en employant une assistante maternelle, vous devez impérativement établir un contrat de travail pour chacun des enfants accueillis. C'est vous, en tant que parent, qui rémunérez l'assistante maternelle et il est impératif de déclarer son salaire à PAJEMPLOI (URSSAF). Sachez également que les conditions de travail sont réglementées par la « convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur ». N'hésitez pas à demander conseils aux différents organismes cités précédemment ou bien à vous rendre sur des sites ou lieux spécialisés tels que :

www.pajemploi.urssaf.fr
www.mon-enfant.fr (CAF)
www.fepem.fr
www.yvelines.fr/assistante-maternelle
Allo accueil petite enfance : 0 800 85 79 78

Services du conseil départemental
SAS (Secteur d'Action Sociale)
3 quai Albert 1er
78 250 Meulan
Tél. : 01 34 92 87 20

Centre de PMI
41 rue Belvédère
78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 29 23

Association

La Compagnie des Poussettes

Une association dynamique qui regroupe une douzaine d'assistantes maternelles et surtout qui saura vous prodiguer des conseils avisés ! Son objectif : créer un forum d'échanges entre assistantes maternelles mais aussi entre vous, parents, et ces professionnelles qui accueillent vos enfants pour optimiser la qualité d'accueil et assurer le bien-être des petits.

Présidente : Catherine Le Gac

Tél. : 01 30 95 70 75

Clarisse Pageot

Tél. : 01 30 90 31 40

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

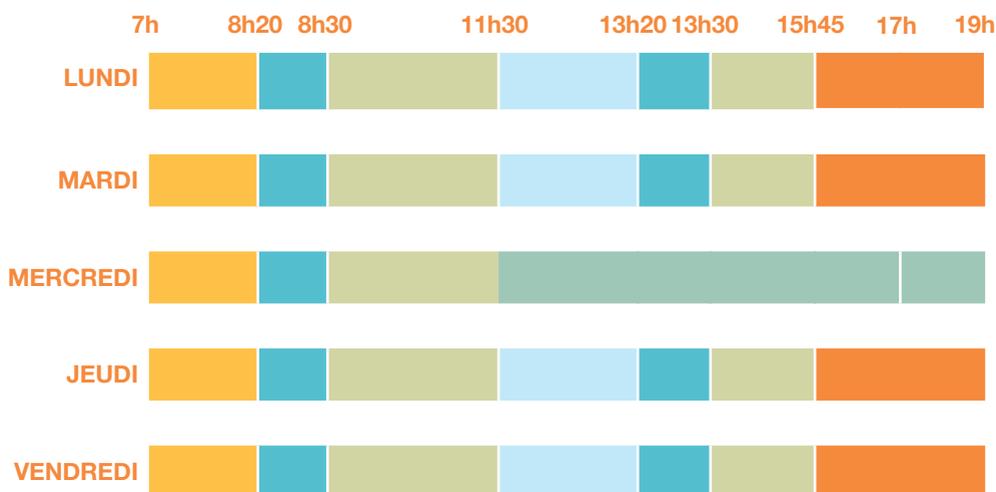
Service petite enfance
1, avenue de la Division Leclerc
78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 04 06 06
ou 01 30 04 06 10

3



À L'ÉCOLE

ORGANISATION DE LA SEMAINE



Accueil périscolaire



Ouverture des portes des écoles



École



Restauration scolaire ou repas à la maison



Retour à la maison ou Études surveillées ou Accueil périscolaire



Retour à la maison ou Centre de loisirs avec repas à la cantine. Péricentre de 17h à 19h.

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour les enfants nés en 2014, l'inscription en petite section sera à effectuer au 1^{er} trimestre 2017, au service des affaires scolaires, en mairie. Sauf dérogation, l'enfant sera scolarisé dans l'établissement relevant du périmètre scolaire où se situe le domicile de ses parents.

Les écoles maternelles

REINE ASTRID
Boulevard P. Lefauchoux
Tél. : 01 30 95 72 72

ANDRÉ BERNARD
8, rue de verdun
Tél. : 01 30 95 77 93

JEAN MOULIN
20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 70 77

LOUIS PERGAUD
5, rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 90 53 51

Pour les enfants Aubergenvillois, déjà scolarisés dans l'une des 4 écoles maternelles de la ville, l'inscription au cours préparatoire est automatique. Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

Les écoles élémentaires

REINE ASTRID
24, boulevard du Commerce
Tél. : 01 30 95 71 17

JEAN DE LA FONTAINE
8, rue de verdun
Tél. : 01 30 95 77 92

PAUL FORT
20, rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 73 82

LOUIS PERGAUD
5, rue Jules Ferry
Tél. : 01 30 90 53 50

Service minimum

Lors d'une grève des enseignants, si vous ne pouvez pas poser de jour de congé ni de RTT ou si personne de votre entourage ne peut garder vos enfants, soyez rassurés !

La ville assure un service minimum dans les écoles. Les élèves sont ainsi accueillis au sein de l'établissement comme à leur habitude.

Si vous emménagez sur la ville, il est indispensable de renouveler ou d'effectuer votre inscription au service des affaires scolaires, en mairie. N'oubliez pas de vous munir du certificat de radiation délivré par la dernière école fréquentée par vos enfants.

GRATUITE DES FOURNITURES SCOLAIRES

De la petite section de maternelle au CM2, la ville prend en charge une partie des achats de base des fournitures scolaires (cahiers, stylos, crayons de couleur, ciseau, colle) à raison de 43 euros par enfant ce qui représente un budget total de près de 64 000 euros pour l'année. Certains enseignants peuvent, néanmoins, demander quelques fournitures spécifiques en fonction des activités prévues.

ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

L'assurance scolaire souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les titulaires d'une police d'assurance multirisques familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat. Il est conseillé de demander à l'assureur de fournir par écrit les précisions nécessaires.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Pour la fréquentation scolaire, la vaccination contre les maladies suivantes est obligatoire : DT-Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite).

D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et coqueluche.

Soyez vigilants sur les dates de rappel.

L'ALLOCATION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE & SECONDAIRE

Par cette allocation la ville vient en aide aux familles modestes qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

Critères d'attribution

Avoir des enfants scolarisés dans un établissement public (école élémentaire, collège, lycée général ou d'enseignement professionnel, ou en apprentissage dans un

centre de formation pour apprentis relevant d'une Chambre consulaire), ne percevant pas l'allocation de rentrée scolaire de la Caisse d'Allocations Familiales et selon les critères ci-dessous :

COMPOSITION FAMILIALE RESSOURCES MENSUELLES NETTES

1 enfant à charge	Comprises entre 2 050 et 2 900 €
2 enfants à charge	Comprises entre 2 500 et 3 300 €
3 enfants à charge	Comprises entre 3 000 et 3 800 €
4 enfants à charge	Comprises entre 3 450 et 4 200 €
5 enfants ou plus à charge	Comprises entre 3 900 et 4 700 €

Montant de l'allocation

Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficieront de cette allocation d'un montant de 80 € par enfant scolarisé pour l'année 2016/2017.

Pour bénéficier de cette allocation et connaître les documents à fournir, vous devez vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale d'Aubergenville entre le 19 septembre et le 14 octobre 2016 inclus. Contact : 01 30 90 47 70.

Calendrier des vacances scolaires 2016/2017

RENTRÉE

Jeudi 1^{er} septembre 2016

VACANCES DE LA TOUSSAINT

fin des cours : mercredi 19 octobre 2016

reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016

VACANCES DE NOËL

fin des cours : samedi 17 décembre 2016

reprise des cours : mardi 3 janvier 2017

VACANCES D'HIVER

fin des cours : samedi 4 février 2017

reprise des cours : lundi 20 février 2017

VACANCES DE PRINTEMPS

fin des cours : samedi 1^{er} avril 2017

reprise des cours : mardi 18 avril 2017

VACANCES D'ÉTÉ

fin des cours : samedi 8 juillet 2017

LES AIDES DE LA CAF

La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire aux familles ayant au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans. Elle est calculée en fonction des ressources familiales.

Pour plus d'informations, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales 0 810 25 78 10 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h à 16h

COLLÈGE ET LYCÉE COMMENT S' INSCRIRE ?

Pour les élèves déjà scolarisés à Aubergenville, l'inscription est gérée par l'administration des établissements au cours de l'année scolaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adresser directement aux secrétariats du collège et /ou du lycée.

Le collège et le lycée

COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD

rue du Bois tonnerre

Tél. : 01 30 95 80 17 ou

<http://www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr>

LYCÉE VAN GOGH

8 rue Jules Ferry

Tél. : 01 30 95 03 33 ou

<http://www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr>

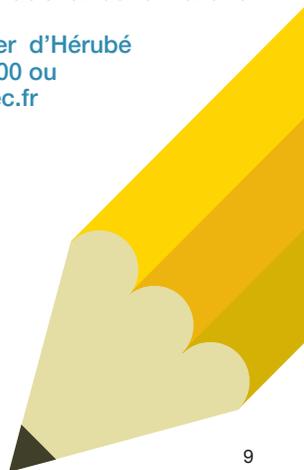
CFA itedec

Cette école offre plus 23 formations en alternance, du CAP au Bac +3, dans les métiers du tertiaire, du bâtiment, de l'électricité, de l'éco construction, du développement durable et de la transition énergétique.

27, rue du Chantier d'Hérubé

Tél. : 01 30 90 54 00 ou

<https://www.itedec.fr>



LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Depuis 5 ans, dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, la ville a mis en place un dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement de l'établissement.

L'objectif : les accompagner durant la période d'exclusion afin de ne pas aggraver leurs difficultés scolaires, mais aussi faire le point sur leur situation et les amener à réfléchir à une sanction.

Renseignements au service Action sociale
au 01 30 90 47 77
ou au collège Arthur Rimbaud
au 01 30 95 80 17

RASED (Réseau Aides Spécialisées Enfants en Difficultés)

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire.

Le RASED, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - **la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.**

RASED, Groupe scolaire
Paul Fort / Jean Moulin, 20 rue du Plateau
Tél. : 01 30 95 20 14

Numéros utiles

Service Affaires Scolaires
Hôtel de ville
1, avenue de la Division Leclerc
78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 45 23 ou 01 30 90 45 25

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE
(Fédération des Conseils
de Parents d'élèves)
Tél. : 01 30 95 57 26

PEEP
(Fédération des Parents d'Élèves de
l'Enseignement Public)
Tél. : 09 60 54 11 94 ou 06 85 43 44 47

GIPE
(Groupement Indépendant de Parents
d'Élèves)
Tél. : 01 30 95 42 22 ou 06 72 90 33 53

INSPECTION ACADÉMIQUE DES YVELINES

Adresse : 19 Avenue du Centre,
78 280 Guyancourt
Tél. : 01 39 23 60 00

Aubergenville dépend de l'académie
de Versailles.

Plus d'informations sur :
www.ac-versailles.fr
Rectorat de l'académie de Versailles
3 boulevard de Lesseps
78 017 Versailles Cedex
Tél. : 01 30 83 44 44



LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Les centres de PMI sont ouverts à tous, gratuitement.

Vous êtes enceinte, vous voulez faire suivre votre grossesse et **bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ?**

Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile.

Vous êtes parent d'un **enfant de moins de 6 ans ?**

Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- **des consultations médicales préventives gratuites**, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante. Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement). Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.

- Les infirmières puéricultrices assurent également des permanences pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce « bilan de 4 ans » a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt.

Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

Centre de PMI

41 rue Belvédère
78 410 Aubergenville
Tél. : 01 30 90 29 23

Ouvert tous les jours sauf le jeudi matin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Des permanences puéricultrices sont assurées sans rendez-vous le lundi et mercredi de 9h à 11h30, le mardi et jeudi de 14h à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30.

Pour plus d'informations
SAS, 12 bis rue des Merisiers
78 211 Mantes la Ville
Tél. : 01 34 97 80 80

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE INFANTO-JUVÉNILÉ (CMPI)

Le CMPI est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, destiné aux enfants et aux adolescents touchés par une souffrance psychique qui a des répercussions sur leur épanouissement personnel, leurs relations familiales et sociales ou sur leur apprentissage scolaire. Les enfants, qui sont pris en charge seuls ou en groupe y trouvent, tout comme les parents, une aide et une écoute garanties par le secret professionnel.

Renseignements auprès de la secrétaire du CMPI, de 9h à 17h du lundi au vendredi
Tél. : 01 30 95 50 89
ou au cabinet au :
27 grande rue
78 410 Aubergenville



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Point Information Jeunesse

Ce lieu convivial propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Des entretiens individuels permettent d'identifier vos besoins et vous aident dans vos démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

Point Information Jeunesse,
Espace Emploi Formation,
51 rue du Belvédère, 78 410 Aubergenville.
Tél. : 01 30 90 36 63

Centre d'Information et d'orientation (CIO)

Des conseillers d'orientation psychologues, personnels de l'éducation nationale, peuvent recevoir les jeunes qui souhaitent s'informer ou s'entretenir sur leur orientation scolaire et professionnelle. Ils interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur.

CIO : 6 rue Gambetta 78 440 Les Mureaux.
Tél. : 01 34 74 25 36
Horaires : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h30 hors congés scolaires.

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE

La Mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apporteront une aide personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

Permanence chaque mercredi et jeudi de 14 h à 17 h 30 à l'Espace Emploi Formation au 51 rue du Belvédère ou à la Mission locale aux Mureaux, 38 avenue Paul Raoul, lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 17h30, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Tél. : 01 30 91 21 50

PERMANENCES SOCIALES

Île de France Médiation offre aux familles un temps et un lieu d'échanges adapté aux besoins de chacun. Cet espace permet de trouver une autre manière d'aborder le conflit familial, de rechercher des solutions concrètes pour les enfants quand les parents se séparent, de permettre à l'enfant de maintenir des relations durables avec son père, sa mère et tout le réseau familial, de prendre des décisions familiales concertées

pour une personne vulnérable (parents âgés, majeurs placés, personne handicapée ou malade dépendante ...)

Permanence à la Maison de Tous :
Tél. : 01 30 90 54 66
renseignements également au siège de l'IDFM, 25 rue de la Ferme du Paradis à Meulan, Tél. : 01 34 74 79 52



Missions du Secteur d'Action Social (SAS)

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés).

Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées sur rendez-vous :

À la Maison de Tous :

Le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h

À la Maison de Voisinage :

Vendredi de 10h à 12h30

Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : selon disponibilités

Pour prendre rendez-vous, appelez le 01 34 97 80 80.

Vous pouvez également vous présenter à la permanence d'urgence de Mantes la Ville au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30.

Coordination Handicap Locale (CHL)

L'un de vos enfants est en situation de handicap, selon vos besoins la CHL vous informe, vous oriente et vous accompagne (projet personnalisé de scolarisation...)

Renseignement CCAS

Tél. : 01 30 90 47 70

Apprentissage

Votre enfant a entre 16 et 25 ans et entre en apprentissage, il peut bénéficier d'une bourse qui l'aide à financer son matériel professionnel selon un barème de revenus.

Le Département des Yvelines

Service jeunesse et sports

Tél. : 01 39 07 79 32 - sports@yvelines.fr

Aide du Département des Yvelines / Bourse d'étude

Votre enfant a obtenu son Baccalauréat avec une mention « très bien » et souhaite poursuivre des études supérieures.

Une aide peut être octroyée, selon un barème de revenus et des conditions précises.

Le Département des Yvelines

Tél. : 01 39 07 74 88 ou 90

www.yvelines.fr/junesse

Fond d'aide aux jeunes

Le Fond d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. C'est un dispositif qui a pour but d'apporter un secours d'urgence, de soutenir un projet d'insertion et / ou de favoriser la réalisation d'un projet professionnel

Le Département des Yvelines

Tél. : 01 39 07 74 88 ou 90

www.yvelines.fr/junesse/dispositifs-jeunes



À LA CANTINE

Chaque école, maternelle comme élémentaire, possède sa propre salle de restaurant scolaire. La restauration fonctionne chaque jour de 11h30 à 13h20. Les repas sont livrés par une société prestataire, implantée sur Aubergenville et qui élabore des repas équilibrés, sains et variés.

Menus de qualité

Chaque jour, 5 éléments sont proposés pour composer un repas copieux et équilibré : hors d'œuvre, plat, légumes, laitage et dessert (gâteau ou fruit ou yaourt), le tout accompagné de pain.

Le bio s'invite dans les assiettes une fois par semaine.

Afin d'éveiller les papilles, les menus font régulièrement le tour du monde et des régions.

Allergies et troubles de santé

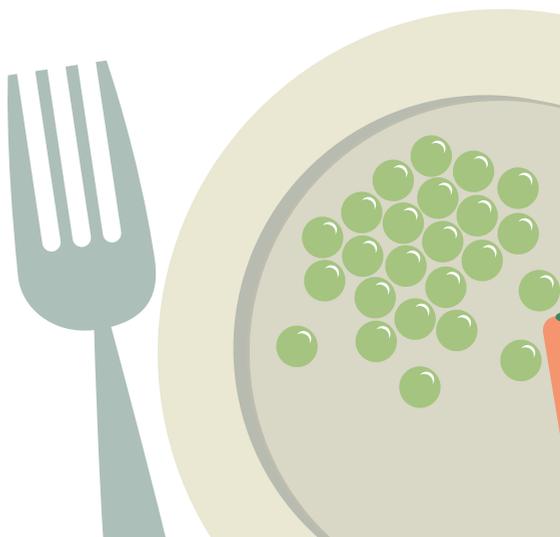
Si votre enfant présente un trouble de santé, faites-le savoir à la direction de l'école. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pourra être signé avec le médecin scolaire de l'Éducation Nationale, auquel la ville s'associera éventuellement pour le temps de restauration scolaire.

Suivant sa pathologie et les prescriptions données pour le cas de votre enfant, des solutions seront examinées pour permettre son accueil dans les meilleures conditions possibles.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier de la restauration scolaire, il est impératif de remplir un dossier d'inscription. Vous pouvez le retirer au service « Affaires scolaires » ou le télécharger depuis le site Internet de la ville à la rubrique « Enfance/ Scolaire ». L'inscription doit se faire **au plus tard le 20 du mois précédent pour le mois suivant**. Cette inscription vous engage au règlement des factures que vous recevez chaque mois, par courrier, à domicile.

 **Pour le mois de septembre la date limite d'inscription est le 20 juillet 2016.**



Annulation d'un repas

Vous pouvez annuler un ou plusieurs repas pour lequel l'enfant a été inscrit, sans facturation, dès lors qu'elle intervient 14 jours calendaires avant les jours des repas prévus. Vous trouverez sur le site Internet de la ville, à la rubrique « Enfance/Scolaire », puis « Restauration », les fiches de réservation/annulation d'un repas. En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, il est impératif de remettre un certificat médical dans un délai de 7 jours calendaires à compter du 1^{er} jour d'absence., au-delà aucune régularisation ne pourra être faite.

Pour tous renseignements sur la restauration scolaire et sur le PAI (Projet d'Accueil Individualisé), contacter le service des affaires scolaires, en mairie, au 01 30 90 45 74 ou restauration@aubergenville.fr

Un portail en ligne pour faciliter les paiements

La ville a mis en place un portail familles qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine et des études surveillées.

Cet espace offre également d'autres fonctionnalités comme consulter son dossier, signaler un changement mais aussi réserver et annuler des repas.

Pour accéder à votre espace, deux possibilités :

- vous connecter directement depuis le site de la ville depuis l'onglet jaune intitulé « Portail familles » soit depuis la rubrique « Enfance/Scolaire » puis « Portail familles ».

- ou alors en mettant en favori l'adresse du portail pour y accéder directement

<http://portailfamille.aubergenville.fr/>

Une démarche simple et unique : le prélèvement automatique.

Vous pourrez bénéficier d'un service de prélèvement automatique pour régler les factures de restauration scolaire et d'étude surveillée. Il vous suffit de vous présenter en mairie, au service des affaires scolaires, avec votre RIB.

contacter le service des affaires scolaires, en mairie, au 01 30 90 45 23



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h 20 et de 15h 45 à 19h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les mercredi matin uniquement.

Ils sont pris en charge par des animateurs qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...). Un goûter est servi à 16h30.

La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents.

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Le mercredi un accueil au centre de loisirs peut-être proposé de 11h30 à 17h puis un accueil en péricentre de 17h à 19h.

LIEUX D'ACCUEIL

GROUPES SCOLAIRES ANDRÉ BERNARD ET LA FONTAINE

Accueil au centre de loisirs « Arc-en-Ciel »

GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

Accueil au centre de loisirs « Le Petit Prince »

GROUPES SCOLAIRES JEAN MOULIN ET PAUL FORT

Accueil dans l'école au 20 rue du Plateau

GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID

Accueil dans l'école au boulevard Lefaucheux

Afin de connaître les modalités d'inscriptions (attention préinscription obligatoire) ou obtenir plus de renseignements, contacter le service enfance au 01 30 04 06 06.

● Pour le mois de septembre la date limite d'inscription est le 20 juillet 2016.

AIDE AUX DEVOIRS

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires ou a du mal à faire ses devoirs ?

Du français aux maths en passant par l'histoire géo, **l'association APRS et la Maison de Tous** proposent des **accompagnements sur mesure**, le soir après la classe.

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) à la Maison de Tous

Pour les élèves du CP à la 3e, à raison de 2 séances par semaine (le lundi et jeudi ou le mardi et vendredi).

Les enfants sont répartis par niveau scolaire et par groupe de 6 ou 8 au maximum.

Maison de Tous

Renseignements et inscription

au 01 30 90 54 66

APRS (Action Prévention Réussite Scolaire)

Quartier d'Acosta – 1 allée de la corniche

Quartier Elisabethville – Maison du Voisinage

Pour les élèves du CP au CM2, séance de 16h15 à 17h45

Renseignements et inscription

au 01 30 90 15 80 (répondeur)

ou 06 16 76 29 55 Mme BARLET Présidente

ÉTUDES SURVEILLÉES

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, **tous les jours de 15h45 à 17h15 sauf le mercredi**.

Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d'animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la ville d'Aubergenville.

Les études surveillées débiteront **le 8 septembre**, les parents qui ont besoin d'un

mode de garde avant cette date devront inscrire leur enfant en accueil périscolaire.

Une inscription à l'activité est à effectuer auprès du service des affaires scolaires, en mairie. La réservation des séances est à effectuer le 20 du mois précédent, au plus tard.



Pour le mois de septembre la date limite d'inscription est le 20 juillet 2016.

LA MAIRIE RECRUTE

À partir de la rentrée, **la ville recrute** des intervenants pour les études surveillées dans les écoles élémentaires de même que pour l'aide aux devoirs à la Maison de Tous.

Études surveillées dans les écoles élémentaires

MISSIONS

- Surveillance des élèves (récréation, temps du goûter) de 15h45 à 16h15
 - Aide aux devoirs de 16h15 à 17h15
- BAC à BAC +2
Rémunération : 12 € brut de l'heure

Aide aux devoirs CLAS MISSIONS

- Aide aux devoirs
- Aide méthodologique
- Mise en place d'activités pédagogiques

Horaires de 16h15 à 18h30

BAC à BAC +2

Rémunération : 12 € bruts de l'heure

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Mme Le Maire

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES DU MERCREDI ET DES VACANCES

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs.

LES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs proposent un éventail d'activités toute l'année en fonction de l'âge mais aussi de l'intérêt des enfants : éveil musical, jeux sportifs et de société, activités manuelles, coin bibliothèque mais aussi sorties et visites culturelles pendant les vacances.

Centre de loisirs « Le Petit prince »

Pour les enfants de 3 à 6 ans

rue Pierre Legland
Tél. : 01 30 90 53 53

Centre de loisirs « Arc en ciel »

Pour les enfants de 6 à 14 ans

Parc du Château du vivier
Tél. : 01 30 91 13 98

Horaires des centres de loisirs
tous les mercredis de l'année scolaire
de 11h30 à 19h.
Pendant les vacances scolaires, du lundi au
vendredi de 7h à 19h.
Inscriptions réservées en priorité aux
enfants dont les 2 parents travaillent.

 Pour le mois de septembre la date
limite d'inscription est le 20 juillet
2016.

LES STRUCTURES JEUNESSE

La Capsule

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Cette structure de proximité est un endroit convivial, ouvert, qui offre un panel d'animations tous les jours, toute l'année, vacances scolaires comprises : jeux, loisirs créatifs, ateliers culinaires, sorties, activités sportives, mini-séjours...

51 rue du Belvédère
Tél. : 01 30 95 69 43

Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à
18h30, mercredi et samedi de 14h à 18h.
Pendant les vacances : du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ou toute la
journée en cas de sortie.



L'Espace Jeunes

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Toute l'année, un programme sur mesure pour les jeunes qui ont envie de se retrouver le soir ou le mercredi entre amis, de pratiquer des activités originales, du sport comme des jeux ! Pendant les vacances, la structure propose également une large gamme d'activités mais aussi des sorties détente et loisirs, tout comme des séjours à la montagne, à la mer et en Europe.

Quartier Bourg/Acosta
Avenue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 95 41 64

Quartier Élisabethville
Boulevard de Mantes
Tél. : 01 30 95 82 88

Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de
14h à 18h.

Pendant les vacances :

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
ou toute la journée en cas de sortie.

Séjours

La Capsule et l'Espace jeunes organisent régulièrement des séjours de 7 à 14 jours.

Et depuis 2012, les structures jeunesse ont décidé de poser aussi leurs valises en Europe et de permettre aux enfants et aux jeunes de partir à la découverte de nos pays voisins. Les jeunes doivent fréquenter les structures jeunesse tout au long de l'année pour pouvoir participer.

**Renseignements et inscriptions
directement auprès des structures
jeunesse.**

Colonies de vacances

Près de 150 enfants de 6 à 17 ans profitent chaque année des 6 séjours organisés par la ville en juillet et en août.

Pendant 15 jours, les jeunes ont l'opportunité de mettre le cap sur le bord de mer, la montagne et de parcourir nos régions, tout en pratiquant des activités sportives et culturelles.

**Pour connaître les prochaines
destinations et les modalités d'inscription,
surveillez votre boîte aux lettres courant
avril 2017, le programme y sera distribué.**

Le Conseil Municipal Enfants

Composé de 16 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 issus de chaque école de la ville, il a pour mission d'initier les enfants à la politique locale tout en leur permettant de proposer des actions innovantes pour améliorer la vie de leur commune. Les enfants se retrouvent généralement un mercredi sur deux en mairie en fonction

de leurs commissions puis 2 fois par an en séance plénière.

**Les prochaines élections du CME se
dérouleront au cours du mois d'octobre.**

**Renseignements auprès de Véronique Tondi
au 01 30 90 54 66**



SE DÉTENDRE SE CULTIVER

Maison des arts

Danse classique, jazz ou hip-hop, théâtre, chant, musique et près d'une vingtaine d'instruments, les enfants et les jeunes ont de quoi trouver leur bonheur dans le large éventail des disciplines artistiques enseignées à la Maison des Arts.

ACTIVITÉS

ÂGES

Éveil et initiation musicale	De 4 à 6 ans
Formation musicale et instrumentale	À partir de 7 ans
Chant et chorale	Selon les demandes
Danse jazz	À partir de 7 ans
Danse Classique	À partir de 5 ans
Break dance	À partir de 7 ans
Théâtre Art dramatique	À partir de 6 ans

Maison Des Arts
18, avenue Charles de Gaulle, entrée par la
rue d'Hérubé renseignements et inscriptions
au 01 30 95 14 35 ou
maisondesarts@gpseo.fr

Bibliothèque

Avec plus de 13 000 livres jeunesse à disposition, la bibliothèque intercommunale située à Aubergenville, près de la mairie, permet aux enfants et aux jeunes, amoureux de lecture, de dévorer romans, BD et magazines mais aussi de trouver de nombreux documents pour les aider à réaliser devoirs et exposés. Durée du prêt : 3 semaines, renouvelable 1 fois.

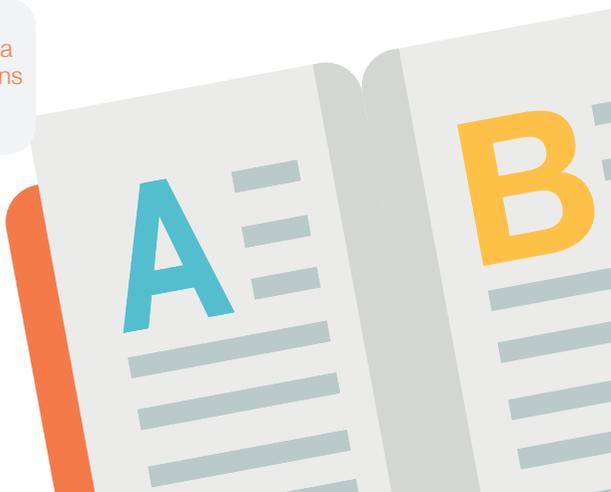
L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents (un justificatif de domicile vous sera demandé). L'abonnement livre est gratuit pour les enfants et les étudiants. Les abonnements CD et DVD sont payants pour tous.

Bibliothèque

1, avenue de la Division Leclerc,
Tél. : 01 30 04 06 21

Horaires d'ouverture

Mardi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h
à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h
et samedi de 10h à 14h



La Maison De Voisinage

La Maison de Voisinage offre à tous les habitants, de nombreux services de proximité (Mairie-Annexe) et une palette d'événements hors pair, qui rythme de façon dynamique la saison culturelle : des activités variées, des soirées animées, des expositions, des sorties, ...

Maison de voisinage – Rue de Balzac
Tél. : 01 30 90 23 45
maisondevoisinage@aubergenville.fr

La Maison De Tous

La Maison de Tous propose aussi de nombreux services de proximité ainsi que des permanences sociales. Différentes activités culturelles y sont également organisées : des ateliers à thème, des expositions, des sorties, ...

Maison De Tous - 51 Rue Belvédère
Tél. : 01 30 90 54 66
maisondetous@aubergenville.fr

Cinéma Paul Grimault

Pas besoin de prendre la voiture ni même de patienter dans de longues files d'attente pour découvrir les derniers films ou dessins animés sortis. Le cinéma Paul Grimault vous accueille à Aubergenville, en centre-ville, dans une salle conviviale et à des prix compétitifs (4 euros pour les moins de 14 ans et 6 euros pour la 3D).

Cinéma Paul Grimault
1 avenue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 90 04 19

Programme sur www.allocine.fr
ou en version papier dans les structures
municipales et intercommunales

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Forum des associations est un des temps forts de la rentrée.

Il rassemble toutes les associations de la ville pour vous permettre de décider quelles seront vos activités sportives, culturelles ou de loisirs.

C'est aussi un moment de rencontre important avec tous les acteurs de la ville qui peut vous donner envie de vous engager dans la vie associative.

Rendez-vous dimanche 4 septembre 2016 de 11h à 18h à la Maison des associations pour trouver la passion qui vous animera toute cette année.

Retrouvez les associations qui proposent des activités pour les enfants et la jeunesse et toutes les autres associations aubergenvilloises dans les pages suivantes.

Renseignements service Animation
au 01 30 90 45 95

LES ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT DES ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

•ASSOCIATION CULTURELLE EDUCATIVE ET DE LOISIRS D'AUBERGENVILLE

Camps de jeunes, sorties culturelles, activités sportives
7 à 17 ans

Vincent BAUDINAUD

01 30 95 60 22

•APRS (Action pour la réussite scolaire)

Accompagnement scolaire

6 à 11 ans

Anne BARLET

06 16 76 29 55

•COEURS VAILLANTS ÂMES VAILLANTES

Action catholique des enfants

6 à 15 ans

Marie-Pierre REBILLAT

06 84 48 19 39

•CULTURE ET LOISIRS

Aquarelle, peinture, dessin, arts plastiques, danse, gym, anglais (tous niveaux), couture, réfection de siège

À partir de 5 ans

Andrée

BALLU-MILLAIRE

01 30 95 95 19

06 37 44 41 09

•ELISA BRIDGE CLUB

Bridge

À partir de 12 ans

Régine AVIGNON-BIGANT

06 81 14 74 46

•IFEP (Insertion Formation Éducation Prévention)

Accompagnement éducatif

11 à 25 ans

IFEP Aubergenville

01 30 90 38 93

•LA DIANE

Orchestre

Tout public

Jean-Michel

BARTHOMEUF

06 78 84 67 69

•LE CHAPITEAU BLEU

Disciplines circassiennes

À partir de 7 ans

Laurence BERTHAUD

06 22 70 36 77

•MAISON DES COULEURS

Découverte des arts

plastiques et des arts visuels

À partir de 5 ans

Sandrine DUFOSSE

01 30 90 27 01

•N'JOY DANCE PROJECT

Danse moderne street, danses latines enfants et atelier chant adultes

À partir de 4 ans

Sarah BLALI

06 01 33 29 77

•OKOLIZA-CIR'KDANSE

Cirque - danses du monde

(bollywood, danses tziganes,

classique) ensemble musical

chorale éveil musique et

danse

À partir de 3 ans

Karine DEVIENNE

06 89 62 63 10

•OLD SCHOOL BREAKERS

Break dance

À partir de 15 ans

Angélique

PAGES-GRANIER

06 78 93 51 67

•SALSAFORM

Remise en forme et danses

À partir de 15 ans

Freddy CARABIN

06 48 07 33 68

•SOPHRO HARMONIE AUBERGENVILLE

Sophrologie

À partir de 7 ans

Delphine JEANROY-

BERTRAND

06 62 03 76 28

•TEMPS DANSE AFRO

Danses africaines accompagnées par un orchestre de percussions

À partir de 6 ans

Percussions, djembé et doumdoum

afro fitness (remise en forme)

À partir de 11 ans

Corinne et Nicolas BLOCK

06 18 86 92 24

06 17 48 54 79

•VASSILKI

Promotion de la langue, la culture russe et l'amitié franco-russe

6 à 12 ans

Nicolas MARTIN

06 88 62 73 05

LES AUTRES ASSOCIATIONS CULTURELLES, HUMANITAIRES ET D'ANIMATION AUBERGENVILLOISES

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
AAA Association Aubergenvilloise d'Animation	Garde princière « Les Mousquetaires » et animation		Hubert TRANCHARD 01 30 95 31 07
AAE Association Animation Elisabethville	Majorettes et animation (chasse aux œufs, Noël, concours belote...)		Virginie CLERET 06 74 69 66 61
AIFA Aubergenville Intégration Fraternité Africaine	Fraternité africaine		Tanoh EFFOUA 01 78 80 43 98
AMICALE DES ANCIENS	Marche, belote, tarot, scrabble, anglais, travaux manuels, théâtre, sorties...	Personnes retraitées ou n'ayant plus d'activité professionnelle	Permanence mardi et jeudi de 14h à 16 h 30 à la Maison des associations 01 30 95 42 86
AMICALE AUBERGENVILLOISE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE	Généalogie et histoire de la ville		Catherine CHAUVELIER 01 30 95 38 75
AMICALE PHILATÉLIQUE D'AUBERGENVILLE	Philatélie - Placophilie		Christian ARMAND 06 07 62 56 95
ANIMER VOYAGER ET COMMUNIQUER	Animation par le biais d'expositions, d'excursions		John VAN DER STRAETEN 01 30 90 23 44 06 81 00 51 64
AUBERGENVILLE DANSE D'AGRÉMENT	Danse de société	Adultes	Carmen Sanchez 01 30 95 25 54 06 58 72 92 54
ASSOCIATION PORTUGAISE D'AUBERGENVILLE	Faire connaître l'art traditionnel portugais		Pedro MACHADO 06 76 46 30 90
AUXILIO	Porter assistance, secours, soin aux animaux domestiques abandonnés		Manuella VAN DER STRAETEN 06 58 85 79 43
BADENYA YVELINES FRANCE	Fraternité africaine		Sékou KEITA 01 30 95 39 67 06 79 67 02 30

LES AUTRES ASSOCIATIONS CULTURELLES, HUMANITAIRES ET D'ANIMATION AUBERGENVILLOISES

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
CLUB DES AQUARIOPHILES D'AUBERGENVILLE ET SES ENVIRONS	Développement de la pratique de l'aquariophilie		Michel LANGLOIS 01 30 90 21 73
COEURS EN SCÈNE	Événements en faveur des enfants malades		Nicolas RENALDO 06 47 40 25 66
CRI SÉLECTIF	Spectacle de feu, concert, bar associatif	Tout public	Jason THEZENAS 06 85 80 14 89
COMITÉ DES FÊTES	Organisation d'événements		Marie-Louise FONTAINE 01 30 90 31 85
COMITÉ DES JUMELAGES	Alcobaça, Belchatów, Dieburg, Horndean		Jean-François GAWLIK 01 30 95 71 81 06 86 00 55 81
FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algerie	cérémonies patriotiques et devoir de mémoire	Annie TYMOCZKO 01 30 95 85 03
FRANCE SÉNÉGAL GUINÉE BISSAU BASSEREL	Fraternité africaine		Gaston MENDY 01 30 90 29 27
GRMCAE	Groupe de Recherche sur la Mémoire Collective d'Aubergenville / Elisabethville		Jean-Guy MARTIN 06 10 41 11 28
LOSANGES D'AUTOMNE		Retraités de Renault	Michel TROUSSIER 06 80 13 03 66
MAIN DANS LA MAIN	Actions humanitaires en France et en Afrique		Founémoussou BARADJI 01 30 91 01 59
NAUSICAA	Événements et rencontres culturelles (concerts, expositions, brocante)		Nicole LOISEL-FATIEN 01 30 90 60 12
ROTARY CLUB D'AUBERGENVILLE SEINE MAULDRE	Actions sociales et humanitaires, actions professionnelles		info@ rotaryclubaubergenville. org
SECOURS CATHOLIQUE	Accompagnement social		Roger LEMAITRE 01 30 95 54 06
TREMPIN PLUS	Réinsertion de personnes en recherche d'emploi		01 30 91 14 72
UNC Union Nationale des Combattants	Cérémonies patriotiques et devoir de mémoire	Anciens combattants et soldats de France	André MARIN 01 30 95 76 78 Bruno PAULIN 01 30 90 30 78



SE DÉPENSER

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Face aux consoles, ordinateurs et télévisions, le sport ne fait pas toujours le poids. L'école municipale des Sports a pour ambition de montrer aux enfants de 4 à 11 ans que se dépenser, c'est amusant mais aussi divertissant !

Des stages toniques

En partenariat avec nos associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de **3 à 5 disciplines différentes** lors des vacances de la Toussaint, de février, de Pâques et en juillet.

Différents sports au programme

L'année est ponctuée de **cycles sportifs de 4 à 5 semaines** chacun, permettant aux enfants d'essayer plusieurs disciplines allant du badminton au judo en passant par le roller hockey, l'athlétisme ou le rugby...

COMMENT S' INSCRIRE ?

L'inscription à l'École Municipale des Sports est **strictement réservée aux enfants aubergenvillois**.

Documents à fournir : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

Horaires

Chaque mercredi hors vacances scolaires :
13h30 à 14h30 pour les moyennes sections
14h30 à 15h30 pour les grandes sections
15h30 à 16h30 pour les CP à CM2

Semaine de 5 jours de stage pendant les vacances
Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions au service animation, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi
Tél. : 01 30 90 45 83

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aubergenville peut être fière du dynamisme de ses acteurs locaux. Avec plus d'une vingtaine d'associations et de nombreux équipements de proximité, les enfants et les jeunes pourront découvrir une activité

jamais encore pratiquée et s'y adonner avec passion mais aussi satisfaire toutes leurs envies sportives.



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS
AQUAFORM CSMAE	Aquagym
AQUATIC CLUB AUBERGENVILLE	Natation sportive
AS GANT D'OR	Savate boxe française Self défense - Kick boxing full contact
	Zumba fitness - Zumba kids
AUBER ENERGYM	Gym tonique - gym douce - pilates - gym enfant - Zumba
AUBERGENVILLE BADMINTON CLUB	Badminton
AUBERGENVILLE BOXING CLUB	Boxe thaïlandaise - K1
AUBERGENVILLE FOOTBALL CLUB	Football
AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB	Jujitsu - Self défense - taïso
	Judo
AUBERGENVILLE HANDBALL	Handball
AUBERGENVILLE PÉTANQUE	Pétanque
CAPOEIRA SEMPRE SENZALA	Capoiera
CENTRE DE KARATÉ GOSHINDO	Karaté
CSMAE CYCLOTOURISME	Cyclotourisme
CLUB ATHLÉTIQUE AUBERGENVILLE	Athlétisme
CLUB AUBERGENVILLE TENNIS DE TABLE	Tennis de table
CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET	Basketball
COMPAGNIE D'ARC AUBERGENVILLE	Tir à l'arc
FULL'FORM	Tai-Bo fitness
	Gym Zen - Crossfit circuit training
	Self défense
KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES	Kendo et chanbara
LES HYÈNES D'AUBERGENVILLE	Roller hockey
RANDONNÉE PÉDESTRE	Randonnée pédestre
RUGBY CLUB AUBERGENVILLE ÉLISABETHVILLE	Rugby
TENNIS AUBERGENVILLE CLUB	Tennis
TOURNESOL	Yoga et randonnée

ÂGES	INFORMATIONS	CONTACTS	
Adultes	Loisir	Catherine LEBELLE	06 22 87 09 60
(enfants sachant nager)	Loisir et compétition	Catherine LEBELLE	06 22 87 09 60
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Mokhtar BOUTCHICHE	06 28 04 73 26
À partir de 5 ans			
À partir de 3 ans	Loisir	Luc PHILIBERT	06 64 58 19 27
À partir de 15 ans	Loisir	Michel THULLIER Christian JACQUES	06 86 53 44 02 06 34 35 30 93
À partir de 16 ans	Loisir et compétition	Zaid BOURAHLA	06 59 23 14 74
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Jérôme AMBLARD Sylvain MASSICOT	06 73 71 47 59 06 75 91 84 89
À partir de 15 ans	Loisir et compétition	Jean-François GAWLIK	06 86 00 55 81
À partir de 5 ans			
À partir de 8 ans	Loisir et compétition	Eric BOISTEAU Joël HARTMANN	06 85 06 06 46 06 82 82 40 32
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	José DA SILVA	06 16 80 84 55
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Auréli DE SOUZA	06 76 09 09 38
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Patrick CORNU	06 85 06 23 91
	Loisir	George GIRET	06 74 01 18 84
À partir de 7 ans (6ans après essai)	Loisir et compétition	Pierre BARROS	06 80 08 64 31
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Stéphane GIRAUD	06 78 27 29 70
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Gaëtan MALONDA	07 61 91 03 09
À partir de 10 ans	Loisir et compétition	Laurent CLERET	06 85 01 63 75
À partir de 14 ans	Loisir	Abou BOUTCHICHE	06 63 44 20 09
À partir de 16 ans			
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Maurice CLAUSSE	01 74 10 53 97
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Olivier JEGO	06 45 27 25 26
Adultes	Loisir	Anne-Marie BRETON	01 30 90 34 30 06 47 08 76 00
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Patrick SEVEAU	06 07 82 13 49
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Louise-Marie GONCALVEZ	01 30 95 99 23
Adultes	Loisir	Jacqueline ORDONNEAU	01 30 95 51 52



SE DÉPLACER

LA CARTE SCOLAIRE BUS

*Délivrée par OPTILE
(Organisation Professionnelle des Transports d'Ile-de-France)*

Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1^{er} septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km.

Conditions de validité

Un aller-retour par jour pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis déposés auprès de l'accueil de l'hôtel de Ville ou de l'annexe Mairie à la Maison de Voisinage, accompagnés de justificatifs demandés.

Coût

183,10 € (dont 12 € de frais de dossier)
participation conseil départemental : 66,50 €
participation ville : 116,60 €
participation famille : 0 €

LA CARTE IMAGINE'R

*Délivrée par le STIF
(Syndicat des Transports d'Ile-de-France)*

Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 22 ans.

Conditions de validité

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limite de fréquence.

Conditions de délivrance

Retrait du dossier auprès de la gare d'Aubergenville. Ne pas oublier de le faire tamponner par l'établissement scolaire avant envoi.

Coût

341,90 € (dont 8 € de frais de dossier)
participation famille : 191,90 €
participation ville : remboursement à hauteur de 50 % de la part famille sur présentation de justificatifs (uniquement pour les lycéens* scolarisés dans un établissement extérieur à la commune du fait que la section choisie n'est pas enseignée au lycée Van Gogh). **Non valable pour les apprentis.**

Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville
Tél. : 01 30 90 45 00

* Le terme « lycéen » s'entend pour un élève scolarisé de la seconde à la terminale.

LE PASS LOCAL

*Délivré par la MAIRIE
(sous contrôle du STIF) - Non cumulable avec la carte scolaire*

Bénéficiaires

Les personnes seules retraitées ou les couples retraités sous conditions de ressources, les invalides de guerre percevant une pension militaire d'invalidité, les personnes handicapées percevant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ou ayant un taux d'invalidité de + de 80%, les demandeurs d'emplois ne bénéficiant ni de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni de la couverture maladie universelle (CMU), les enfants d'Aubergenville scolarisés dans la commune, et les étudiants domiciliés à Aubergenville, âgés de moins de 21 ans, scolarisés en section BTS au lycée Van Gogh.

Conditions de validité

Carte annuelle valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Libre circulation sur le réseau de la ligne 40 tous les jours de la semaine.

Conditions de délivrance

Retrait du formulaire de demande auprès de l'accueil de l'hôtel de Ville ou de la Mairie Annexe à la Maison de Voisinage. Carte délivrée par l'accueil de la mairie après dépôt des pièces demandées.

Coût

175 €

Participation ville : 155 €

Participation bénéficiaire : 20 €

A savoir : un Pass Local à plein tarif peut être délivré aux personnes retraitées de + de 60 ans dépassant les plafonds de ressources définis.

Renseignements

auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville

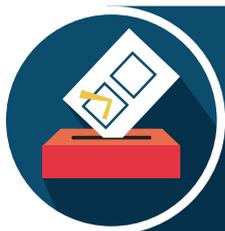
Tél. : 01 30 90 45 00

LES AUTRES TITRES DE TRANSPORT VALABLES SUR LA LIGNE 40

Le STIF propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Ile-de-France et valables sur le réseau de la ligne 40 : Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 70 % pour les personnes les plus démunies.

Pour tous renseignements, connectez-vous sur : www.navigo.fr





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

SOPHIE PRIMAS

Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

Maires adjoints

DOMINIQUE BELHOMME
Travaux – Prévention et Sécurité

VIRGINIE MEUNIER
Communication – Développement
numérique – Informatique

THIERRY MONTANGERAND
Jeunesse – Politique et action sociales

SYLVIA PADIOU
Transport – Affaires Générales
Qualité des services publics

PHILIPPE LEYMARIE
Finances – Urbanisme

FABIENNE PAULIN
Culture – Environnement

ARMAND MACHADO
Animation - Jumelage – Fêtes et
Cérémonies

CLAUDINE ARNOUD
Affaires scolaires

BERNARD GRIGY
Sports - Associations Sportives
Maison de Voisinage

Conseillère municipale déléguée

DENISE AMBLARD
Conseil Municipal Enfant – Maison de
Tous – Animation du commerce local sur le
quartier d'Acosta et le bourg

Conseillers municipaux

Gilles LECOLE
Marie-Christine LOZACH
Pascal ANDRE
Armène ISIDORE
Joël DANIEL
Françoise HUENTZ
André GODINEAU
Rachida ABDELOUAHED
Edward DANGELOT
Laurence DENAND
Sébastien GUERIN
Nadette PRUVOST
Didier JAHIER
Valérie MASSICOT
Guy ESCRINIER
Isabelle CHALMANDRIER
Frédéric GROSBOILLOT
Agnès CHEVALIER
Claude VANNYMEERSCH

Conseillers municipaux d'opposition

Mohamed ZERKOUN
Marc TAZDAIT
Philippe GOMMARD

Pour joindre vos élus

**Tél. : 01 30 90 45 88
ou 05**



FORUM

des ASSOCIATIONS

4 SEPTEMBRE 2016
MAISON DES ASSOCIATIONS
de 11h à 18h



RESTAURATION SUR PLACE

25 route de Quarante Sous, 78410 Aubergenville

Renseignements service Animation : 01 30 90 45 95 - www.aubergenville.fr - [f AUBERGENVILLE ET VOUS](https://www.facebook.com/AUBERGENVILLE.ET.VOUS) - [@aubergenville](https://twitter.com/aubergenville)



Mairie
1, avenue de la Division Leclerc
78 410 Aubergenville

www.aubergenville.fr

suivez-nous aussi sur



Aubergenville et vous



@Aubergenville



Yvelines
Le Département